

Consultation assistée

Dernière mise à jour : 16-07-2008

Que signifie la consultation assistée?

La consultation assistée permet aux utilisateurs inscrits à l'EPN de bénéficier des ordinateurs pour surfer et consulter librement. Ils peuvent aussi utiliser ces ordinateurs pour effectuer des travaux ponctuels. Devoirs de classe, travail de fin d'étude, inscription à un service d'un fournisseur par le biais d'Internet, ... ces tâches sont désormais accessibles à tous et tous.

Mais la consultation assistée permet aussi de bénéficier de la présence de l'animateur pour lui poser des questions sur des difficultés que vous pourriez rencontrer. Par exemple, vous souhaitez pouvoir vous rendre sur Internet et vous inscrire pour recevoir un magazine par la poste mais vous ne savez pas comment faire cette inscription, pas de problèmes, l'animateur est là pour vous guider.

La problématique de l'apprentissage des nouvelles technologies se personnalise par ce biais et l'animateur est présent pour répondre à vos questions spécifiques.

Consultez les horaires pour connaître les heures d'ouvertures en consultation assistée à l'EPN d'Yvoir.